

Comment réduire les nuisances et mieux cohabiter?



Réduire l'accès à la nourriture

- ⇒ Déposez les sacs poubelles dans les conteneurs prévus à cet effet ; sortez-les peu de temps avant le ramassage.
- ⇒ Refermez bien les conteneurs et ne laissez pas traîner de restes alimentaires notamment près des lieux de restauration.
- ⇒ Ne nourrissez pas les oiseaux (d'une part ils deviennent moins méfiants envers l'homme, d'autre part à Cayeux-sur-Mer, vous risquez 68€ d'amende si vous nourrissez les goélands).

Éviter l'installation des goélands

- ⇒ Nettoyez vos toitures et terrasses en hiver en retirant tout ce que les oiseaux pourraient utiliser : brindilles, feuilles mortes, ficelles, sachets plastiques...
- ⇒ Occupez l'espace : votre présence régulière à un endroit le rendra moins accueillant pour le goéland !

Si des oiseaux s'installent malgré tout...

⇒ Appelez tout d'abord en mairie pour vous assurer qu'un arrêté préfectoral autorise d'agir à ce stade. Toute action doit être prise sous le contrôle des services de la Ville et de la police de la nature.

Il est impératif d'agir tôt, dès que les oiseaux collectent des matériaux : enlevez-les systématiquement jusqu'à ce que le couple renonce au bout de quelques jours. Attention, dès qu'un goéland a pondu, aucune intervention n'est autorisée !

Attention : poussins vadrouilleurs !

Les poussins de goéland quittent rapidement leur nid pour explorer les alentours, ils peuvent alors tomber au sol... Les parents veillent et les protègent : votre présence peut déclencher de spectaculaires intimidations, qui ne sont que dissuasives. Ne les touchez pas, les parents continuent de les nourrir.

Poussin esseulé, parents aux aguets : mieux vaut le laisser là où il est !



Apprenez-en plus sur les goélands !

Vrai ou Faux ?

- | | | |
|---|---|---|
| 1. La Mouette rieuse peut aussi nicher sur les bâtiments. | ● | ● |
| 2. Un goéland peut vivre une dizaine d'années. | ● | ● |
| 3. Un « grisard » est une espèce distincte de goéland. | ● | ● |
| 4. Le mot « goéland » est un dérivé de « Groenland ». | ● | ● |
| 5. Le Goéland argenté est présent toute l'année sur nos côtes. | ● | ● |
| 6. La stérilisation des œufs est la seule solution pour éliminer les nuisances. | ● | ● |
| 7. La destruction des œufs de goéland est autorisée. | ● | ● |
| 8. Les jeunes prennent leur envol au bout de 3 mois. | ● | ● |

1. Faux : La Mouette rieuse niche en colonie au sol sur des îlots ou sur les berges des plans d'eau.
2. Vrai : La longévité moyenne des goélands argentés est de 10 à 15 ans. Le record absolu est détenu par un Goéland argenté finlandais de 32 ans.
3. Faux : « Grisard » est le terme générique donné aux jeunes goélands, quelle que soit l'espèce, en raison du plumage gris qu'ils porteront jusqu'à l'âge adulte (2 à 4 ans en fonction des espèces).
4. Faux : Goéland vient du Breton « Gouelañ » qui signifie « pleurer », par allusion à son cri.
5. Vrai : Les populations locales sont considérées comme sédentaires, elles sont renforcées en hiver par les oiseaux migrants originaires d'Europe du Nord et de l'Est.
6. Faux : La stérilisation des œufs n'empêche ni les clameurs ni les cris sociaux.
7. Faux : dès lors qu'une espèce est protégée, la destruction de ses œufs est interdite et passible d'une forte amende.
8. Faux : Les poussins volent au bout d'un mois et demi environ.

Vivre avec les Goélands



Savez-vous que sept espèces de mouettes et goélands nichent sur notre littoral ?

Découvrez le mode de vie et les conseils pratiques pour cohabiter avec ces oiseaux emblématiques de nos villes côtières.



Ville de Cayeux-sur-Mer

[cayeuxsurmer.official](https://www.facebook.com/cayeuxsurmer.official) www.cayeux-sur-mer.fr

Adresse : 138 rue Maréchal Foch, 80410 Cayeux-sur-Mer